

# La culture, c'est gratos? Vraiment?

MA PARTITION FÉDÉRALE

Aujourd'hui, en Suisse, les acteurs culturels professionnels sont frappés de plein fouet par la précarité. Eh oui... Ils vivent en moyenne avec 3333 francs par mois, sans pouvoir bénéficier d'une couverture sociale adaptée. Au quotidien, ça fait mal.

Dans son Message culture (sorte de document programmatique pour la législature), le Conseil fédéral assure vouloir encourager la rémunération équitable des travailleurs culturels. L'intention est louable... Sauf que nous sommes dans un marché libre et que l'Etat a très peu de marges de manœuvre pour pouvoir réellement agir.

Et là où il pourrait avoir de l'influence, eh bien, il se défile. Le Conseil fédéral propose par exemple de modifier la loi sur la Bibliothèque nationale pour permettre à l'institution de numériser les œuvres gratuitement, sans payer de droits d'auteur. Ces droits ne constituent pas une faveur octroyée à des tire-au-flanc. Ils tiennent compte des différentes formes de consommation de la culture et font partie intégrante de la rémunération des acteurs culturels. Quand les milieux concernés dénoncent un vol en bonne et due forme du travail fourni par les artistes, on leur rétorque qu'il n'y a pas d'argent, que chacun doit faire un effort, que l'accès gratuit à la culture est fondamental et qu'il faut sauver le service public.

Dans l'absolu, la gratuité n'existe pas. Si on a accès gracieusement à certains services, c'est parce qu'ils sont financés d'une façon ou d'une autre. Chez nous, l'école est gratuite. Pourtant, il ne nous viendrait jamais à l'esprit de demander au corps enseignant de travailler bénévolement. C'est en l'occurrence la collectivité qui règle la note. Si on considère que l'accès gratuit à la culture est fondamental, alors on doit trouver ensemble une solution pour s'acquitter de la facture. Mais il n'est pas possible de demander aux artistes d'être ad vitam aeternam les mécènes culturels de notre société.



ESTELLE REVAZ  
VIOLONCELLISTE, CONSEILLÈRE  
NATIONALE (PS/GE)

## **La précarité des artistes découle d'un comportement sociétal très simple: vouloir consommer la culture gratuitement**

Chacun doit faire un effort? Vraiment? Quand on regarde le budget de la Confédération, on s'aperçoit que les entreprises de construction mandatées pour rénover et agrandir la Bibliothèque nationale vont être rémunérées. Le personnel qui gère les différents sites de la Bibliothèque sera lui aussi payé. Donc si on résume, les seules personnes qui ne seront pas rétribuées pour leur travail seront les acteurs culturels. Pourtant, c'est bien leur labeur qui est au cœur de l'institution, non? Quand les milieux s'insurgent, on leur répond que l'on a toujours fait comme ça.

Eh oui, on a toujours fait comme ça. Dans les bibliothèques, mais aussi plus largement dans le secteur culturel. Quand on n'a pas le budget escompté, on ne lésine pas sur le lieu, la publicité ou les petits fours. Non, on se tourne

inmanquablement vers la rémunération des artistes. Il s'agit de la variable d'ajustement traditionnellement admise; c'est pratique et personne ne trouve rien à y redire.

Aujourd'hui, en Suisse, les acteurs culturels gagnent en moyenne 3333 francs par mois... Alors qu'ils ont en général au moins un diplôme du degré tertiaire et qu'ils travaillent sans compter avec des horaires pour le moins contraignants. Et malheureusement, il ne s'agit pas de trois saltimbanques isolés puisque, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le secteur emploie 6,3% des personnes actives dans notre pays.

Vous l'aurez compris, les artistes ne se retrouvent pas dans la précarité par paresse, par manque de talent ou par absence d'engouement pour leur travail. Non, leur précarité découle d'un comportement sociétal très simple: vouloir consommer la culture gratuitement, à discrétion et sans se soucier de qui paiera finalement la note.

Les autorités ont aussi une responsabilité, en ne donnant pas l'impression que la culture est gratuite. Rappelons qu'elle est particulièrement importante pour la Suisse, que ce soit au niveau du bien-être de la population, de la cohésion sociale ou de la prospérité économique (selon l'OFS, l'économie culturelle représente 2,1% du PIB suisse, ce qui est comparable à l'économie du tourisme). Pour assurer sa survie, il est plus que temps de remettre en question un certain nombre de paradigmes qui tuent à petit feu ceux qui la créent. La commission ad hoc du Conseil national s'est ralliée à mon idée de sortir la modification de la loi sur la Bibliothèque nationale du Message culture afin de pouvoir mener un débat approfondi sur la question. C'est une première lueur d'espoir qui sera intéressante à suivre. ■

Plusieurs élus au parlement fédéral prennent régulièrement la parole dans les colonnes du «Temps».